

Le taux de réussite au Bac en léger recul

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4531 - Jeudi 19 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Mauvaises conditions de vie à Oued-Ghir / Béjaïa

La route coupée par des habitants de Tamda

Page 24

La surconsommation s'accroît pendant la saison estivale

L'Algérie s'attaque au gaspillage de l'eau

Page 3

En Syrie, l'heure des évacuations est-elle arrivée ?

Par Mohamed Habili

Une fois que Damas aura repris le contrôle de tout le sud de la Syrie, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas, il n'en sera pas pour autant au bout de ses peines. Il lui restera en effet à rétablir son autorité sur une bonne partie du nord, et d'abord à Idlib, où se sont repliés bien des groupes rebelles qui quoique défaits ailleurs ont préféré rester sur le pied de guerre. Le plus probable, toutefois, est qu'il n'y aura pas de bataille d'Idlib. D'une part, parce que des forces qui à la reddition pure et simple ont préféré le transfert dans une sorte de terrain neutre en attendant une solution finale à la crise, ne doivent pas être portées à défendre jusqu'au bout une zone leur servant de refuge, la seule en tout cas où ils pouvaient se replier tout en gardant quelques-unes de leurs armes. Ce type de convention entre les deux bords est d'ailleurs une originalité de la crise syrienne. Damas en parle en des termes qui ailleurs ne seraient employés que par rapport à une situation marquée par la fin complète des hostilités. Mieux encore, comme d'une forme de réconciliation. Il est donc peu probable que ces hostilités reprennent avec chacun des groupes déplacés à Idlib. Le problème, c'est qu'il n'y pas qu'Idlib qui au nord du pays échappe encore à l'autorité de Damas. Une bonne partie de ce nord reste occupée par les Turcs, en plus de l'est de l'Euphrate qui est toujours aux mains des Kurdes, eux-mêmes assistés de quelque 2 000 soldats américains.

Suite en page 3

Lancement du fichier d'état civil électronique des personnes nées à l'étranger

Bedoui s'engage pour «une e-administration à zéro papier»



Hier, Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur a fait la promesse de «concrétiser toutes les initiatives visant à promouvoir le service public pour répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens». C'était à l'occasion du lancement officiel du fichier national d'état civil électronique des personnes nées à l'étranger, à partir de la mairie d'Alger-Centre, commune-pilote de ce projet. Page 2

Suite au protocole d'accord signé lors des 11^{es} Journées scientifiques et techniques à Oran

Sonatrach signe avec Eni un projet de gas-hub à Berkine

Page 24

Festival du théâtre amateur de Mostaganem La coopérative «Atlis» décroche le grand prix

Page 13

Lancement du fichier d'état civil électronique des personnes nées à l'étranger

Bedoui s'engage pour «une e-administration à zéro papier»

■ Hier, Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur, a fait la promesse de «concrétiser toutes les initiatives visant à promouvoir le service public pour répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens». C'était à l'occasion du lancement officiel du fichier national d'état civil électronique des personnes nées à l'étranger, à partir de la mairie d'Alger-Centre, commune-pilote de ce projet.

Par Lynda Naili

Poursuivant la mise à niveau et la modernisation de son secteur, Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur en collaboration avec son homologue des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, ont procédé hier matin au lancement officiel du fichier national d'état civil électronique des personnes nées à l'étranger. Aussi, une plateforme électronique a été mise en service, permettant aux Algériens établis à l'étranger de formuler leurs demandes de documents d'état civil, et ce, à partir de toutes les communes des chefs-lieux de wilaya.

Conjointement conçu par le département de l'Intérieur et celui des Affaires étrangères, ce nouveau service en ligne de traitement des demandes de documents d'état civil ainsi que celles du certificat de capacité du permis de conduire, viendra indéniablement mettre un terme au calvaire de concitoyens qui bien souvent se plaignent des difficultés administratives et bureaucratiques rencontrées au niveau des postes diplomatiques et consulaires lorsqu'ils désirent se faire délivrer «n'importe quel papier».

Ainsi, désormais possible, le retrait des documents d'état civil dressés à l'étranger se fera à partir de toutes les communes chefs-lieux de wilaya, grâce à cette plateforme lancée aujourd'hui depuis la mairie d'Alger-Centre. Nos concitoyens à l'étranger pourront désormais, à partir de chez eux, sur un simple clic, solliciter la délivrance de leurs actes de naissance, de mariage et de décès transcrits au niveau des ambassades et des consulats d'Algérie à l'étranger au niveau des communes chefs-lieux de wilaya, mais aussi du retrait du certificat de capacité du permis de conduire pour ceux qui désirent muter leur document de conduite vers celui du pays d'accueil, a assuré Nouredine Bedoui dans son intervention. Se fixant l'objectif d'«une e-administration à zéro papier», il qualifiera cette nouvelle de «bond qualitatif réalisé en matière d'amélioration des services administratifs et qui constitue une étape obligatoire afin d'atteindre une administration électronique moderne qui permet d'obtenir des informations et des services sans avoir à se déplacer».

Par ailleurs, Bedoui, soulignant que son département «doit s'adapter aux mutations technologiques et leurs impacts sur la vie quotidienne du citoyen», a indiqué que ces facilitations constituent «un nouveau jalon» qui s'ajoute à ceux qui ont été mis en place au profit des membres de la communauté à l'étranger et «permettra d'assurer un service public de qualité de manière à conférer davantage de transparence aux transactions administratives en vue de satisfaire les citoyens résidant à l'intérieur et à l'extérieur du pays». De ce fait, enchaînera-t-il, avec l'introduction aujourd'hui d'informations de l'état civil des citoyens nés à l'étranger, le registre national d'état civil numérisé est finalisé, ce qui permettra le retrait des documents de l'état civil à travers toutes les communes du pays. Concernant la plateforme numérique des certificats de capacité des permis de conduire, le ministre de l'Intérieur a assuré que son département veillait à ce que cette opération soit numérisée 24/24h.

En outre, faisant la promesse de «concrétiser toutes les initiatives visant à promouvoir le service public pour répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens», il dira qu'avec la mise en service du registre national d'état civil numérisé, les citoyens nés à l'étranger «pourront utiliser leur numéro d'identité nationale qui constituera la nouvelle identité de chaque citoyen».

Auparavant, des explications ont été présentées aux deux ministres ainsi qu'à la délégation des accompagnants dont Abdelkader Zoukh, wali d'Alger, Karim Bennour, président de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger ainsi que Abdelhakim Bettache, maire d'Alger-Centre, commune pilote de ce projet, Abderzak Heni, directeur général de la modernisation de la documentation et des archives (DGMDA) au ministère de l'Intérieur, selon lequel la demande se fait sur le site du ministère de l'Intérieur où les demandeurs peuvent également suivre le traitement de leurs dossiers et à même de retirer leurs certificats en temps réel.

Messahel : 90% d'Algériens établis à l'étranger ont obtenu leur passeport biométrique

Pour Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, cette nouvelle plateforme constitue «un autre jalon porté à l'effort du gouvernement pour la facilitation et la modernisation des procédures administratives au profit des citoyens qu'ils soient résidents au pays ou à l'étranger, et ce, conformément aux directives du président de la République». Et de rappeler dans ce contexte, que «cette nouvelle plateforme électronique de demande de certificat de capacité du permis de conduire dédiée aux ressortissants algériens à l'étranger a été réalisée grâce à la coordination interministérielle continue avec la communauté nationale à l'étranger». Laquelle coordination, poursuivra-t-il, a permis la délivrance de différents documents tels que les certificats de nationalité et les casiers judiciaires électroniques, et ce, en coordination avec le ministère de la Justice. La modernisation du service public a permis également à nos ressortissants, enchaînera-t-il, de «se faire corriger les erreurs survenues dans la transcription des actes d'état civil sans avoir à se déplacer au pays». De ce fait, à partir d'aujourd'hui (hier), les Algériens notamment ceux nés à l'étranger pourront non seulement se faire délivrer leurs documents d'état civil au niveau des consulats ou des ambassades algériens implantés dans les pays d'accueil, les plus proches de leur lieu de résidence, mais aussi directement auprès de leurs wilayas d'origine grâce à cette interface électronique. Et de souligner que ces derniers pourront également retirer à distance leur permis de conduire algérien en vue de le mettre en conformité avec les permis de conduire du pays d'accueil. A ce propos, le chef de la diplomatie nationale a fait part de la délivrance de «90% de passeports biométriques aux ressortissants algériens à l'étranger», «sauf ceux qui n'en pas formulé la demande», soulignera-t-il. Sur un autre registre, Messahel



Ph/E. ScrayaJ. A.

relèvera que parmi d'autres réalisations en succession décidées par le chef de l'Etat au profit des ressortissants algériens à l'étranger, celles relatives au programme de logements publics locatifs (LPL) qui leur est destiné, ainsi que les crédits bonifiés au profit des jeunes créateurs de projets économiques en Algérie. «Ce sont là autant d'actions, indiquera-t-il, entreprises en direction de notre commu-

nauté à l'étranger dont l'intérêt n'est pas uniquement porté par le ministère des Affaires étrangères, mais l'ensemble des départements ministériels, chacun selon son domaine de compétence, mais tous répondant aux instructions du président de la République», conclura Abdelkader Messahel. L. N.

Profitez de la vitesse 4G dans les 48 Wilayas !

عيش الإنترنت

Activez votre
4G
et bénéficiez de
1Go offert

1 Go valable une semaine pour toute régularisation de contrat 4G d'un client Ooredoo résident.
1,5 Go d'internet offert valable une semaine pour toute souscription à un contrat 4G/16 pour les offres entreprises.
Disponible au niveau des commerciaux, dans tous les espaces Ooredoo et City Shop.

ooredoo.dz

A hauteur de 55,88%

Le taux de réussite au Bac en léger recul

■ Aujourd'hui, c'est la fin du suspense pour plus de 700 000 lycéens. Une délivrance après plus d'un mois d'attente et d'angoisse à espérer être parmi les lauréats de 2018. Le taux de réussite à l'examen du baccalauréat de la session 2018 est de 55,88%, a annoncé mercredi la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, sur ses pages Facebook et Twitter.

Par Louiza Ait Ramdane

La filière des mathématiques vient en tête avec un taux de réussite de 78,61%, a relevé Benghabrit qui a félicité l'ensemble des élèves pour leur succès.

Même si le taux de réussite au Bac 2018 est en léger recul de 0,20% par rapport à celui de l'année 2017, soit 56,07%, la ministre refuse toutefois de parler de régression et précise que «sur le long terme, on est en train d'avancer. Il y a 20 ans, le taux de réussite était de 20 à 30 % et sur les dix dernières années nous étions entre 40 et 60 %». Elle en veut pour preuve, le taux de réussite des années précédentes. Elle cite l'année 2015 où le temps de réussite était de 51,36% et 2016 avec un taux de 49,79% et pour terminer celui de l'année 2014 où le taux de réussite était de 45,01%. Benghabrit estime que 55,88% est un taux qui «connaît certes une évolution qui est longue et lente, mais il est en train d'avancer». Par filière, la ministre de l'Education nationale indique que c'est «le Bac mathématiques qui vient en tête confirmant ainsi son avancée, notamment sur la longue période». Il est suivi par les sciences expérimentales avec un taux de



PH. D. R.

59,40 % d'admis, langues étrangères avec 56,06%, lettres et philosophie avec 48,63 % et enfin la filière gestion économie qui ferme la marche avec seulement 47,18 % de réussite, a-t-elle ajouté. Invitée de la Chaîne III lors d'un numéro spécial, Benghabrit signale, en outre, que le taux de réussite de la gente féminine dépasse largement celui des garçons pour respectivement 65,29% contre 34,71 % pour les garçons. Par ailleurs, elle informe que les écoles privées sont en progrès. La ministre de l'Education souligne que contrai-

rement aux années précédentes, le taux de réussite est supérieur à celui du public. Ce qui signifie, selon elle, qu'il y a des efforts qui sont fournis. Pour rappel, les résultats peuvent être consultés aujourd'hui à partir de 20h00 sur le site de l'Office national des examens et des concours (ONEC): <http://bac.onec.dz>, au niveau des établissements scolaires ou par SMS en composant le *567#. Le nombre global d'élèves qui ont passé l'examen du baccalauréat était de 709.448, dont 40% de candidats libres. Le taux global de réussite

de l'année 2017, était de 56,07%, en hausse par rapport à 2016 où il était de 49,79%. D'après les données fournies par le ministère de l'Education, le nombre global d'élèves concernés par le baccalauréat cette année était de 709.448, dont 40% de candidats libres. Le nombre des candidats aux besoins spécifiques avoisinait les 400, soit 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs. 849 candidats de nationalités étrangères ont également passé l'examen.

L. A. R.

La surconsommation s'accroît pendant la saison estivale

L'Algérie s'attaque au gaspillage de l'eau

Combien de robinets mal fermés laissent s'échapper de l'eau? Combien de réseaux mal entretenus font l'objet de fuites jamais réparées? Nombreux sont les ménages qui, consciemment ou inconsciemment, continuent à gaspiller d'énormes quantités d'eau. Le gaspillage de l'eau potable est un problème majeur, qui s'accroît surtout en période de grandes chaleurs où la consommation par jour est énorme. A cet effet, plusieurs mesures ont été prises par le secteur des Ressources en eau visant à économiser cette denrée vitale, a indiqué le directeur de l'alimentation en eau potable auprès du ministère des Ressources en eau, Omar Bougueroua. Annuellement, un volume total de 10,6 milliards de m³ est consommé dans le pays à raison de 7 milliards de m³ pour l'agriculture, de 3,2 milliards de m³ pour l'alimentation en eau potable (AEP) et de 0,4 milliard de m³ pour le secteur industriel. Au vu de ces immenses besoins en eau conjugués au climat aride et semi-aride, le secteur des Ressources en eau a lancé simultanément quatre grandes

actions dont celles visant à réduire les déperditions de cette ressource non abondante et à lutter contre son utilisation illicite. Concernant ce dispositif global, le même responsable cite la réhabilitation et la modernisation des réseaux de distribution de l'eau potable au niveau national pour minimiser les pertes. «Les pertes physiques sur les réseaux et les installations à l'échelle nationale représentent actuellement près de 30% en raison essentiellement de la vétusté des réseaux», explique-t-il. L'action est menée dans le but de ramener ce taux de déperdition à 18%, permettant un gain d'un million de m³/jour, avance-t-il. Actuellement, ce sont les réseaux des grandes villes qui font l'objet de cette réhabilitation, fait-il savoir. Selon lui, 39 villes (chefs-lieux de wilayas) sont en phase d'étude alors que dans 19 autres villes, les travaux sont presque achevés. **Réparation des fuites sur le réseau de distribution pour minimiser les pertes** Concernant la deuxième action mise en œuvre, elle consiste en la réparation des fuites par les

établissements concernés par l'alimentation en eau potable telles l'Algérienne des eaux (ADE), la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (Seaal) et la Société des eaux d'Oran (Seor). Complémentaire à la première mesure, cette action devrait permettre l'entretien en continu des réseaux d'eau potable en cas d'endommagements des canalisations et des fuites, détaille le même responsable. Dans cette optique, le ministère des Ressources en eau a instruit l'ADE d'opérer un redéploiement de son personnel à partir de ses «effectifs nombreux» enregistrés dans les activités de gardiennage et de sécurité, tout en renforçant les effectifs spécialisés dans le cœur du métier (plomberie notamment) à travers des formations spécialisées. Selon lui, l'ADE a d'ores et déjà œuvré dans le sens de la professionnalisation des métiers de l'eau en formant 2 200 de ses agents, fait savoir M. Bougueroua. Aujourd'hui, cette entreprise dispose de 177 brigades de surveillance des réseaux à travers les 44 unités dont elle dispose. Ainsi, depuis

le lancement de cette opération en 2017, il a été recensé 146 000 fuites. Concernant la troisième action, elle porte sur l'éradication des piquages illicites des canalisations de distribution de l'eau: «une action très importante que le secteur a pris en charge par l'installation d'un dispositif opérationnel avec des cellules de veille et de surveillance installées au niveau des 48 wilayas, et ce, au même titre que les réparations de fuites», affirme-t-il. Sur ce point, le même responsable estime que cette mesure devrait réduire ces piquages illicites et récupérer plus de 200 000 m³/jour, soit presque l'équivalent de la consommation d'une wilaya de densité populaire moyenne. Sur la période allant entre janvier 2017 et février 2018, les cellules de veille et de surveillance ont effectué près de 54 000 sorties. Ce qui a permis de déceler 10 600 cas de branchements illicites alors que des actions ont été introduites en justice contre leurs auteurs, et un volume de 4,5 millions de m³ d'eau a été récupéré. En quatrième lieu, le secteur s'attelle à l'installation de compteurs d'eau dans les lieux

LA QUESTION DU JOUR

En Syrie, l'heure des évacuations est-elle arrivée ?

Suite de la page une

Au fond, tout dépend de ce que les Américains ont l'intention de faire de ces troupes : de les garder en place ou au contraire de les retirer. On sait néanmoins depuis quelque temps déjà que le président américain a bien l'intention de les faire rentrer le plus rapidement possible. A un certain moment (on s'en souvient peut-être, c'était lors d'un meeting à l'Ohio), il avait même annoncé leur retrait imminent. Et puis, notamment sur les instances de ses conseillers, mais pas seulement, il avait décidé de retarder cette évacuation. Mais à voir d'une part, le déroulement des opérations dans le sud de la Syrie, à la frontière avec la Jordanie et Israël, et de l'autre la bonne entente affichée à Helsinki entre les deux présidents américain et russe, il y a fort à parier que ce retrait ne devrait pas trop maintenant tarder à intervenir. Ce qui pouvait le faire reporter sine die, ce n'était d'ailleurs pas tant une problématique purement syrienne que des considérations liées à la présence irakienne en Syrie. Les Américains, et avec eux leurs alliés, au premier chef Israël et l'Arabie saoudite, avaient accepté l'idée que le régime syrien reste en place, mais à la condition expresse que cela ne soit pas synonyme de victoire éclatante pour l'Iran. La poursuite de la guerre en Syrie, comme aussi son arrêt, étaient dès ce moment tributaires de ses intentions en Syrie. Etait-il disposé à en retirer ses troupes, aussi bien que celles qui relevaient de lui? Et dans ce cas, les Américains voulaient-ils bien rappeler les leurs. Ou bien se refusait-il à cette perspective? Et alors les soldats américains demeuraient en Syrie aussi longtemps que cela s'avérait nécessaire. Il faut croire que la Russie a déjà réussi à désamorcer cette bombe tout près d'éclater dans un pays qui autrement n'en aurait fini avec une guerre que pour replonger dans une autre, probablement plus terrible encore. Reste qu'il n'y a pas que les Américains et les Iraniens qui doivent évacuer leurs soldats de Syrie, il y a aussi le voisin turc, qui dans sa guerre au séparatisme kurde y a envoyé l'équivalent d'une armada. Lui aussi sans doute doit se faire à l'idée de lui faire repasser la frontière dans les meilleurs délais.

M. H.

Utilisation frauduleuse de la carte Chiffa

100 pharmaciens mis en demeure

■ La Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés de la wilaya d'Oran, a adressé une centaine de mises en demeure à des pharmaciens pour utilisation frauduleuse de la carte Chiffa, a annoncé mercredi, le directeur de cette structure.

Par Adel K.

Intervenant lors d'une conférence de presse, organisée au niveau du siège de la Caisse, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur l'utilisation de la carte «Chiffa» et de la lutte contre la fraude, Lotfi Mesli a indiqué que pas moins d'une centaine de mises en demeure ont été adressées à des pharmaciens au cours de cette année 2018, pour utilisation non réglementaire de cette carte. «Ce genre de problème étant généralement réglé à l'amiable. Il y a rarement lieu de recourir à la justice», a-t-il précisé, appelant toutefois pharmaciens, médecins, et citoyens à faire preuve d'«honnêteté» dans l'usage de la carte Chiffa, «strictement personnelle». En effet, l'utilisation frauduleuse de cette carte inquiète les Caisses de sécurité sociale et les pertes liées à ces pratiques ne sont pas des moindres. Le directeur de la Casoran a fait savoir

que sa caisse a perdu 326 millions DA au cours de l'année 2017, dont elle n'a pu récupérer qu'une partie soit 15 millions DA, avec des procédures en cours pour récupérer le reste. Pas moins de 84 000 assurés concernés par le phénomène de l'utilisation non réglementaire de la carte Chiffa ont été recensés en 2017, alors que 7.721 cartes ont été «blacklistées» (listes noires) de manière permanente ou temporaire, a-t-il souligné. Pour l'année en cours, les pertes ont été estimées à 32 millions DA. La Casoran a pu récupérer 2 millions DA et les procédures sont en cours pour récupérer le reste, a-t-il précisé, ajoutant que pas moins de 3 789 cartes Chiffa ont été mises sur liste noire. Le même responsable a appelé les pharmaciens à restituer la carte



Chiffa à leurs titulaires après l'achat des médicaments et à ne pas laisser cette dernière à la pharmacie quelles que soient les circonstances, car cette situation peut entraîner une utilisation frauduleuse de cette carte. A. K./APS

Abus d'utilisation de la carte Chiffa

Plus de 660 assurés blacklistés

Pas moins de 664 assurés affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Agence d'Ilizi, ont été portés, ces trois dernières années, sur liste noire pour utilisation abusive de la carte Chiffa, a-t-on appris mercredi auprès de la Caisse d'Ilizi. Une utilisation abusive de la carte Chiffa par 664 assurés, des malades chroniques notamment, a été constatée par le médecin conseiller de la Caisse à la suite de contrôles médicaux à posteriori, a affirmé le directeur de la CNAS d'Ilizi, Mohamed Henouni, en marge de la campagne de sensibilisation sur l'utilisation de la carte, placée sous le signe, «la sécurité sociale, un droit acquis, préservons le». Dans le but de promouvoir les

prestations sociales et lutter contre la fraude et les actions non-réglementaires, les services de la CNAS ont mené d'abord une campagne de sensibilisation interne en direction des personnels de la Caisse liée au volet d'utilisation optimale de la carte Chiffa, avant de sensibiliser l'assuré sur l'importance de ce droit acquis et son utilisation personnelle, en plus de l'organisation de rencontres avec les représentants des officines pharmaceutiques, a ajouté le directeur de l'agence. Faisant le point sur cette situation, le même responsable a fait état de l'établissement, depuis le lancement de l'opération en 2009, d'un total de 57.155 cartes Chiffa, dont 55.519 ont été remises aux assurés, en plus de la régularisation, à mi-

juillet en cours, de 18.833 factures électroniques, pour un montant de 560 millions DA, présentées pour l'acquisition de médicaments via le tiers-payants, appartenant à 19.803 assurés sociaux et ayants-droits. S'agissant des congés de maladies, M.Henouni a avancé le chiffre de 1.282 arrêts de travail présentés par les assurés sociaux durant le premier semestre de l'année 2017 pour un montant de plus de 60 millions DA, puis une baisse de 9% de ces congés durant la même période de 2018, suite aux campagnes de sensibilisation sur la lutte contre les arrêts de travail de complaisance. Les données de l'agence font état de 2.607 certificats et ordonnances médicaux reçus à la Caisse durant le

premier semestre de 2018 pour un volume de remboursement de 60 millions DA au profit de près de 1.280 assurés, soit une hausse de 11% par rapport à la même période de 2017, en raison du nombre accru de malades chroniques. M. Henouni a fait savoir aussi qu'aucun cas frauduleux n'a été signalé par les services de la CNAS quant à l'utilisation de la carte Chiffa par les pharmacies conventionnées avec la CNAS, bien que certaines cartes sont laissées par leurs détenteurs au niveau des officines. Le directeur de la CNAS d'Ilizi a exhorté les citoyens à rapprocher des différents services de la Caisse pour s'enquérir de ses procédures et nouveautés ainsi que des prestations offertes. L M

Ministère du Commerce L'accompagnement des exportateurs de produits agricoles examiné

LE MINISTRE du Commerce, Said Djellab a présidé mardi la 5^e réunion consacrée à l'examen des propositions soumises par les groupes de travail installés lors de la 4^e rencontre du groupe de travail chargé de l'élaboration du plan d'action national pour l'accompagnement des exportateurs de produits agricoles, tenue le 3 juillet dernier au Centre international des conférences (CIC), a indiqué un communiqué du ministère. Ces propositions concernent plusieurs domaines, à savoir: les transports et la logistique dirigés par le ministère des Transports, la métrologie, l'accréditation et l'évaluation de la conformité dirigés par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), l'offre exportable pilotée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, les réglementations juridiques et financières dirigées par la Banque d'Algérie, l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (Algex) et les Douanes algériennes. Il s'agit en outre de la proposition relative à l'accès aux marchés internationaux et la promotion des exportations sous la direction d'Algex et la Société algérienne des foires et exportations (Safex). A rappeler que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika adressées aux participants des assises nationales de l'agriculture pour l'élaboration d'un plan national pour l'accompagnement des exportateurs de produits agricoles. Tahar F.

Situation des jeunes de 30 ans et plus vis-à-vis du service national

La régularisation se poursuit dans de «bonnes conditions»

La régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2014, se poursuit dans de «bonnes conditions», indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Le ministère de la Défense nationale informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir, ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidée par le président de la République, chef suprême des

Forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», précise le communiqué. A ce titre et «depuis le début de cette opération jusqu'au 30 juin 2018, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures présidentielles s'élève à deux cent cinquante-quatre mille six cent vingt-deux (254 622) citoyens, dont trois mille six cent trente-trois (3 633) résidents à l'étranger. Dans le cadre de ces mêmes mesures, huit cent trente-trois mille quatre cent cinquante-trois (833 453) retardataires des

classes antérieures à l'année 2014 ont également été régularisés pendant cette même période», note la même source. Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale «porte à la connaissance des citoyens que les Centres du service national, à travers tout le territoire national, continueront à recevoir et à prendre en charge, avec toute la diligence requise, les personnes concernées, et ce, indépendamment des calendriers de passages fixés antérieurement», ajoute le communiqué. Lamine H.

Gendarmerie nationale/Béchar

Installation du commandant du 3^e Commandement régional

Le général Ghali Belkecir, commandant de la Gendarmerie nationale, a supervisé mercredi la cérémonie d'installation du colonel Hamiti Mouhamed, en tant que commandant du 3^e Commandement régional de la Gendarmerie nationale à Béchar (3^e RM), en remplacement du colonel Ali Oulehadj Yahia, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le colonel Hamiti Mouhamed a été nommé commandant du 3^e Commandement régional de la Gendarmerie

nationale à Béchar, «conformément au décret présidentiel du 12 juillet 2018 et en exécution du plan de mutation pour l'année 2018, approuvée par le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire», précise-t-on de même source. Le commandant de la Gendarmerie nationale avait été reçu par le général-major Chanecriha Saïd, commandant de la 3^e Région militaire, au siège de la Région, avant

de procéder, ensuite, à la supervision, au niveau du siège du Commandement régional de la Gendarmerie nationale, de la cérémonie de passation de l'étendard, en présence d'officiers et de cadres de la Région, ajoute le communiqué. A l'issue de la cérémonie, le général, commandant de la Gendarmerie nationale, a inspecté les différentes infrastructures du 3^e Commandement. H. Y.

Pétrole

Le Brent au-dessous des 72 dollars à Londres

■ Les prix du pétrole reculaient à nouveau hier en cours d'échanges européens, avant les données hebdomadaires officielles sur les stocks américains, des premiers chiffres faisant état d'une hausse inattendue des réserves de brut.

Par Faiza O.

En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 71,54 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 62 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août cédaient 53 cents à 67,55 dollars. Dans la matinée, le Brent a touché 71,23 dollars, à son plus bas niveau en trois mois, tandis que le WTI avait atteint mardi 67,03 dollars, à son plus bas en trois semaines et demie. Les marchés attendent la publication en cours de séance du rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur les réserves arrêtées au 13 juillet. Après une glissade de 12,6 millions de barils des stocks de brut la semaine dernière, les analystes tablent sur une nouvelle baisse hebdomadaire de 4,1 millions de barils des réserves américaines de brut, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

Les réserves d'essence auraient elles reculé de 700 000 barils et celles d'autres produits distillés (fioul de chauffage et diesel) auraient augmenté de 1,18 million de barils. Mais la



fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute (API), qui publie ses propres données dès le mardi, a pour sa part estimé que les stocks de brut, d'essence et de produits distillés avaient augmenté. «L'API a fait état d'une hausse de 630 000 barils (des stocks de brut, ndlr), ce qui n'est pas énorme», a commenté Michael van Dulken, analyste chez Accendo

Markets, qui estime que l'EIA pourrait décevoir les attentes. Après s'être envolés au printemps alors que les marchés se focalisaient sur les perturbations de l'offre au Venezuela et dans d'autres pays, avec la perspective de sanctions américaines contre l'Iran, les prix ont reculé avec les efforts d'augmentation de la production, principalement chez les trois plus grands pro-

ducteurs mondiaux, les Etats-Unis, la Russie et l'Arabie saoudite.

Mais malgré la baisse récente, «à 70 dollars le baril, le Brent est toujours quasiment 20 dollars plus cher qu'un an auparavant», ont rappelé les analystes de JBC Energy, «et pour atteindre ce niveau il a fallu utiliser une bonne partie des capacités de production disponibles». Selon eux,

dans un marché où les réserves commerciales sont peu élevées et où les producteurs ont peu de marge pour augmenter encore leurs extractions, une volatilité élevée est à attendre dans les prochains mois.

F. O./APS

Assurances

La CAAT réalise un bénéfice de 2,5 milliards de DA en 2017

La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) a réalisé un bénéfice de 2,5 milliards de dinars en 2017 contre 2,3 milliards de dinars en 2016, en hausse de 7%, a indiqué cette compagnie d'assurance publique dans un communiqué. Quant à son chiffre d'affaires, il s'est établi à 23 milliards de dinars (mds DA) en 2017, en hausse de 2,3% par rapport à 2016. En matière de gestion des sinistres, les indemnités versées en 2017 par la CAAT ont atteint un montant de 13,4 mds DA, représentant la liquidation de 173 590 dossiers

de sinistres. Pour rappel, le marché global des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 138,31 mds DA en 2017 contre 133,53 mds DA en 2016 (+3,6%), selon le Conseil national des assurances (CNA). Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances des dommages a prédominé en s'établissant à 121,62 mds DA (88% de la totalité) contre 119,2 mds DA en 2016. Quant aux assurances de personnes, elles ont connu une augmentation de près de 13% en se chiffrant à près de 13 mds DA contre 11,46 mds DA. Par branche des assurances de

dommages, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile s'est chiffré à 65,3 mds DA, soit près de 54% de la totalité de cette branche. Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance ont rafilé près de 74% du chiffre d'affaires global réalisé par le secteur des assurances en atteignant près de 90,26 mds DA, suivies des sociétés privées avec 28,43 mds DA (24%) et des sociétés mixtes avec près de 3 mds DA (2%). Par ailleurs, le total des sinistres réglés par les sociétés d'assurance s'est établi à 64,8 mds DA en

2017 contre 63,4 mds DA en 2016 (+2,3%). Le stock des sinistres à payer, à fin 2017, s'est élevé à 78,5 mds de DA, en hausse de 10,4% par rapport à 2016. Dans l'assurance dommage, les indemnités versées par les sociétés ont atteint près de 62 mds DA en 2017 (+2% par rapport à 2016). Pour ce qui est du montant des sinistres réglés par les sociétés d'assurances de personnes, il a atteint près de 3 mds DA dont 63,3% consacrés à la branche prévoyance collective et 18,6% à l'assurance vie-décès.

Assia D.

Algérie-Espagne-Danemark

Les moyens de renforcer les relations économiques évoqués à Alger

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a reçu au siège du ministère, dans deux audiences séparées, les ambassadeurs de l'Espagne, Santiago Cabanas et du Danemark, Julie Elizabeth Pruzan-Jirgensen, avec lesquels il a évoqué les moyens de renforcement des relations économiques, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de ces deux rencontres, M. Djellab a passé en revue les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et les deux pays et les moyens de les renforcer, outre les opportunités

d'investissement disponibles, assurant que l'Algérie accordait un grand intérêt au renforcement de la coopération économique et commerciale avec les pays amis et à l'encouragement des projets d'investissement communs. Le ministre a évoqué, en outre, avec l'ambassadrice du Danemark, les principales questions qui intéressent les deux pays amis et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines commercial et économique, ce qui contribuera à la promotion et au développement des relations bilaté-

rales et à l'augmentation de l'échange commercial, mettant en avant l'importance du marché danois pour l'Algérie. Le ministre du Commerce a appelé, également, à consentir davantage d'efforts pour développer et promouvoir les exportations algériennes vers le Danemark, notamment les exportations agroalimentaires. Pour sa part, l'ambassadrice du Danemark a exprimé l'attachement de son pays à la consolidation des relations économiques, commerciales et d'investissement avec l'Algérie, avant de réitérer la dis-

position du Danemark à assister l'Algérie dans l'orientation de ses exportations vers le Danemark et l'Europe. Par ailleurs, l'ambassadeur de l'Espagne a affirmé que son pays œuvrait à l'élargissement de ses relations économiques avec l'Algérie et à soutenir la coopération et le partenariat au vu de l'intérêt accordé par les entreprises espagnoles au marché algérien et la préservation de leur place économique en Algérie en tant que deuxième client et quatrième fournisseur.

S. T.

Etats-Unis
L'excédent des flux de capitaux a dégonflé en mai

L'EXCÉDENT des flux de capitaux investis à long terme aux Etats-Unis a nettement dégonflé en mai, notamment du fait de la volatilité du marché boursier, selon les données officielles. Le solde des flux de capitaux étrangers investis à long terme sur le territoire américain a débouché sur un excédent de 31,2 milliards de dollars en mai après être grimpé à 175,2 milliards (chiffre révisé en hausse) le mois d'avant, a indiqué le département du Trésor. Cet excédent signifie que les Etats-Unis ont attiré plus de capitaux investis à long terme chez eux en décembre qu'ils en ont investi à l'étranger. Selon les données du gouvernement qui ne sont pas corrigées des variations saisonnières, la réduction de cet excédent en mai reflète notamment la volatilité du marché boursier, de nombreux investisseurs ayant cédé leurs actions ce mois-là. En termes géographiques et en données brutes, la Chine reste au premier rang des investisseurs avec des avoirs cumulés de 1 183,1 milliards de dollars en bons du Trésor américain. Elle est suivie par le Japon avec 1 048,8 milliards de dollars et loin derrière par l'Irlande avec 301 milliards de dollars et le Brésil à 299,2 milliards.

R. E.

Béchar

Renforcement et confortement des programmes de développement local

■ La prise en charge des préoccupations des citoyens par l'Etat à travers le renforcement et le confortement des programmes de développement local est l'une des préoccupations du gouvernement, a affirmé mardi à Béchar, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT).

Par Hocine Cherfa

« Notre visite de deux jours dans cette région du Sud-ouest, dans le cadre du suivi et de l'évaluation des différents programmes de développement local, a permis aussi de prendre connaissance des contraintes et difficultés rencontrées dans cette wilaya, que nous allons prendre en charge, en coordination avec les autorités locales et les élus », a indiqué Salah Eddine Dahmoune, à l'issue de cette visite. Le représentant du MICLAT, accompagné du secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Belhadj Belkatab ainsi que de hauts responsables de plusieurs ministères (Ressources en eau, Agriculture, Habitat), s'est rendu au site du barrage de « Djorf Ettorba », où il s'est enquis du projet de rénovation et d'extension de sa station de traitement des eaux, qui alimente en eau potable les habitants des villes de Béchar, Abadla et Kenadza.

Cette opération, en cours de réalisation, permettra d'augmenter les capacités de traitement des eaux du barrage précité à 44 000 m³/jour au lieu des 30 000 m³/j actuellement. Aussi, et dans le cadre de l'augmentation des capacités de retenue du barrage, sont projetés des travaux de surélévation de 1,4 mètre de la retenue de cet ouvrage hydraulique, ce qui va se traduire à l'avenir par un gain de 160 millions de m³ de stockage des eaux des crues de l'oued Guir, à la faveur d'une opération d'un coût de 160 millions DA portant sur le confortement de l'ouvrage hydraulique. Le barrage de « Djorf Ettorba », réalisé à la fin des années soixante du siècle dernier, a une capacité de retenue de 365 millions m³. Lundi dans la soirée, la délégation ministérielle avait donné le coup d'envoi officiel des travaux du projet hydraulique d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de la région de Béni-Ounif vers la commune de Béchar dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable des habitants de

cette ville du Sud-ouest du pays. « Ce projet, qui vient en concrétisation d'un programme d'urgence en la matière préconisé par le gouvernement le 29 mars dernier, est doté d'une enveloppe de 9,5 milliards de DA et permettra d'assurer une alimentation régulière en eau potable des villes qui dépendent principalement des eaux du barrage de « Djorf Ettorba », à savoir Béchar, Kenadza et Abadla », a indiqué le secrétaire général du ministère des Ressources en eau. Retenu par le gouvernement, au titre d'un programme de mobilisation des ressources hydriques souterraines de la wilaya pour répondre aux besoins des populations de la région en eau potable, ce projet va permettre, dans un délai de six mois, le transfert quotidiennement de 30 000 m³ d'eau à partir de dix forages d'une profondeur de 450 mètres chacun, et qui sont tous localisés dans la région de Béni-Ounif, a expliqué Belhadj Belkatab. Huit entreprises nationales ont été chargées de la réalisation de plus de 180 km de



conduites, de trois stations de pompage et de deux grands réservoirs de 15 000 et 20 000 m³, qui seront alimentés à partir des forages précités, a-t-il ajouté. Pour ce projet, qui est scindé en neuf lots pour permettre une intervention plus soutenue des entreprises réalisatrices dans la perspective de la réduction des délais de réalisation, ont été déployés des

moyens humains et matériels importants, dans le souci de répondre aux doléances et préoccupations des habitants de la région en matière d'eau potable, ont signalé des responsables de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), chargée de la gestion et du suivi du projet. Outre ce projet, la délégation ministérielle s'est informée aussi de la prochaine opération d'attribution de 11 000 lots de terrain à bâtir au titre de l'auto-construction, marquée par le lancement des travaux de viabilisation d'une dizaine de sites choisis pour leur implantation dans la commune de Béchar. Une enveloppe d'un milliard DA est dégagée par la wilaya pour le lancement de la première phase des travaux de viabilisation de ces sites, qui nécessitent au total un montant de 10 milliards DA, appelé à être pris en charge par le Fonds commun des collectivités locales (FCCL), selon les propositions formulées par les responsables de la wilaya au représentant du MICLAT. H. C.

Hocine A/APS

Ouargla

Projets de deux nouvelles gares routières et cinq stations urbaines

Les études techniques relatives à la réalisation de trois gares routières et cinq stations urbaines à travers différentes communes de la wilaya d'Ouargla sont achevées, en attendant le lancement de leurs chantiers, a annoncé hier le directeur local du secteur des Transports. Il s'agit d'une gare routière de type B dans la commune de N'goussa et de deux autres de type "C" à Temacine et Taibet, en plus de cinq stations urbaines à Ouargla, Sidi-Khouiled, El-Hedjira, Touggourt et Taibet, a précisé Toufik Djeddi. Une fois opérationnelles, ces futures installations contribueront à la diminution du déficit en matière de structures d'accueil des passagers, ainsi que la

création d'emplois directs et indirects notamment pour les jeunes, a-t-il souligné. Le secteur des transports dans la wilaya d'Ouargla sera bientôt renforcé par une nouvelle gare multimodale de type "A" à Touggourt, dont les travaux sont actuellement aux "dernières retouches", a ajouté le responsable. Ces travaux portent notamment sur la construction du bloc principal, de bâtiments annexes (réalisés à 100 %), ainsi que l'aménagement extérieur y compris la réalisation des VRD et le revêtement des voies (en voie d'achèvement), a-t-il expliqué. Cette gare multimodale, qui couvre une superficie de 6 hectares, est implantée au quartier El-Moustakbal (flanc

Ouest de Touggourt). Totalisant une trentaine de quais pour bus, 64 espaces pour taxi et un parking, cette gare permettra de moderniser les prestations destinées aux flux de voyageurs, en assurant un maillage entre les différents moyens du transport (autocar, taxi et trains), a-t-on signalé. Cette gare est la deuxième en genre dans la wilaya après celle d'Ouargla. Une autre similaire est projetée au niveau de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud. La wilaya d'Ouargla compte 112 lignes inter-wilayas, 18 lignes intercommunales, 34 lignes urbaines et 8 lignes rurales, selon les données de la direction des Transports. H. C.

Mostaganem

Plus de 2 500 cartes «Chiffa» bloquées pour utilisation frauduleuse

Quelque 2 566 cartes «Chiffa» ont été bloquées dans la wilaya de Mostaganem durant le 1^{er} semestre de l'année en cours, pour utilisation frauduleuse, a-t-on appris de la directrice locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas).

Lors des «Portes ouvertes» sur l'utilisation rationnelle de la carte Chiffa, M^{me} Tsouria Bahi a fait savoir que la Cnas de Mostaganem a procédé, durant la même période, à la récupération de 3,9 millions DA de la valeur des ordonnances médicales rejetées dont le montant global était de l'ordre de 8,3 millions DA. La même responsable a précisé que le blocage de ces cartes délivrées à des personnes atteintes de maladies chro-

niques, des personnes âgées et des retraités, a été notifié suite à son l'usage «abusif et exagéré» de cette carte ou après un contrôle administratif et médical qui a révélé des prescriptions médicales non intégrées sur cette carte. A ce phénomène de surexploitation des cartes «Chiffa» qui coûte à la Cnas des

sommes colossales affectant les équilibres financiers de la Caisse, s'ajoute celui des congés de maladie injustifiés et de complaisance.

Dans ce cadre, M^{me} Bahi a indiqué que l'agence de la Cnas contrôle les congés de maladie déposés auprès de ses services «Chiffa» qui coûte à la Cnas des

inopinées menant au non-remboursement des frais. Les dépenses globales de la Cnas de Mostaganem ont atteint, l'année dernière, 4 milliards DA dont 3 milliards représentant le remboursement des frais médicaux soit 74% des dépenses. La même responsable a souligné que le nombre d'ordonnances

remboursées l'année dernière a dépassé le million dont 96% effectués par le système de la carte «Chiffa».

La Cnas de Mostaganem compte 233 000 assurés sociaux dont 217 000 détenteurs de la carte «Chiffa», a ajouté la même responsable.

R.R.

Mila

Mise en service fin juillet de la partie ouest du périmètre irrigué de Teleghma

La partie ouest du périmètre irrigué de Teleghma (sud de Mila) sera mise en service fin juillet en cours, a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau. Dans une déclaration à l'APS, la même source a expliqué que cette partie s'étale sur une superficie de 1 566 hectares dans la commune de Mechira (au sud de Mila), signalant

qu'une fois finalisée, cette opération permettra à un total de 211 agriculteurs de la même commune d'irriguer leurs cultures. La même source a fait savoir que la partie ouest du périmètre de Teleghma constitue «le dernier lot» d'un périmètre qui s'étale sur une superficie de l'ordre de 4 447 hectares, dont 1 142 hectares représentent la partie nord répartie

entre les deux communes de Oued Athmania et Oued Segouene, mis en service en mars dernier. La partie centre du même périmètre, ajoute la même source, totalise 1 738 hectares et est localisée au sud de la commune de Teleghma, entrée en exploitation fin avril dernier.

S.H.

Accusée d'espionnage pour le compte du Maroc Arrestation d'une Marocaine en Belgique

UNE RESSORTISSANTE marocaine, accusée d'espionnage en Belgique pour le compte du Maroc, est retenue depuis une semaine à Bruxelles dans l'attente d'une décision de justice sur son sort, a indiqué mardi son avocat. L'Office des étrangers lui a retiré son visa à entrées multiples «à la demande de la Sûreté de l'Etat au motif qu'elle représentait un risque pour la sécurité nationale», a précisé son défenseur, M^r Julien Hardy, cité par l'AFP. La ressortissante marocaine, qui se présente comme une femme d'affaires, a indiqué dans une lettre obtenue par l'agence de presse Belga qu'elle était accusée d'espionnage pour le compte du Maroc. Elle avait été interpellée une première fois le 29 mai à l'aéroport de Charleroi (sud de la Belgique). Privée de son passeport, elle a été retenue jusqu'au 9 juillet dans un centre fermé près de l'aéroport de Bruxelles avant d'être libérée par la justice. «Mais elle a à nouveau été interpellée le 11 juillet au motif qu'elle n'avait pas quitté le territoire», a ajouté son avocat. L'Office des étrangers a indiqué à l'agence Belga que la Sûreté de l'Etat avait demandé sa mise en détention, justifiée par sa «présence illégale sur le territoire et parce qu'elle représente une menace pour la sécurité nationale». A.O.

Tunisie /Belgique Signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la police et de la sécurité

LA TUNISIE et la Belgique ont signé un mémorandum d'entente dans le domaine de la police et de la sécurité, rapportent des médias tunisiens. Le document a été signé à Tunis par le ministre tunisien de l'Intérieur par intérim, Ghazi Jeribi, et le vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur de Belgique Jan Jambon, qui effectue une visite en Tunisie à la tête d'une importante délégation ministérielle, indique l'agence de presse tunisienne TAP, citant un communiqué du ministre de l'Intérieur. Le mémorandum d'entente vise à «renforcer les relations de coopération entre la Tunisie et la Belgique en particulier dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et les crimes graves ainsi que le trafic d'armes et de drogues et la traite des êtres humains». Cette coopération concerne «l'échange d'informations, d'experts et d'expertises sur les nouvelles formes de criminalité, le soutien dans le domaine d'investigation, la formation de base et continue et l'appui technique et scientifique», a-t-on précisé de même source.

R.M.

Tunisie-Libye

Jhinaoui appelle les protagonistes à «s'impliquer dans l'effort de reconstruction»

■ Le ministre des Affaires étrangères tunisien Khémaies Jhinaoui a appelé les protagonistes libyens à «s'impliquer dans l'effort de reconstruction» et à préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de leur pays, jugeant indispensable de parvenir à une solution inter-libyenne et consensuelle parrainée par les Nations unies.

Par Farid M.

«**T**out règlement politique de la crise doit être inter-libyen, parrainé par l'organisation onusienne», a-t-il souligné, lors d'une visite à Benghazi, dans l'est libyen, où il a rencontré le maréchal Khalifa Haftar. Le ministre, cité mardi par l'agence de presse TAP, a dit soutenir la mission de l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies Ghassen Salamé en Libye dans la mise en œuvre de la feuille de route adoptée par l'organisation en septembre 2017, soulignant que l'accord politique libyen de 2015 demeure le cadre idoine pour le parachèvement de la phase transitionnelle en Libye dont l'organisation des élections législatives et présidentielles, fin décembre prochain. «Ces élections devront baliser la voie à la mise en place de l'Etat de droit, l'édification des institutions républicaines et la réorientation des efforts vers la reconstruction rapide du pays, conformément aux recommandations de la conférence internationale sur la Libye qui s'est tenue en mai dernier à Paris». Le ministre a en outre réaffirmé le soutien constant de la Tunisie au peuple libyen et son engagement à se tenir à ses côtés pour surmonter la crise. Il a indiqué dans ce sens que «les consultations intenses et continues» menées par son pays avec les différentes parties libyennes et «la convergence de vues» avec l'Algérie et l'Egypte dans le cadre de l'initiative tripartite notamment lors de la réunion de 21 mai à Alger confirme l'accompagnement de tout processus poli-



tique en Libye. Sur un autre plan, M. Jhinaoui a annoncé que la Tunisie va «dépêcher bientôt une délégation sécuritaire à Benghazi pour collecter des informations sur le sort des deux journalistes tunisiens Sofien Chourabi et Nadhir Guetari, enlevés, depuis des années, en Libye». Il s'agit de sa troisième visite en Libye de M. Jhinaoui après celle effectuée le 11 juin à Tripoli et le 26 du même mois à Tobrouk. Pour l'envoyé onusien Ghassen Salamé, les luttes autour du croissant pétrolier en Libye pèsent sur la stabilité du pays et risquent de saper le processus politique onusien. S'exprimant lors d'un briefing au Conseil de sécurité, le chef de la mission d'appui des Nations

Unies en Libye (Manul) a déclaré que les derniers événements survenus au Croissant pétrolier libyen «ont mis en évidence les questions sous-jacentes qui affectent le pays à savoir les frustrations concernant la distribution de la richesse ainsi que le pillage endémique des ressources». Revenant sur la nouvelle flambée de violences autour des infrastructures pétrolières à Ras Lanouf et As Sidra, Al-Hariga et Zouetina, il a indiqué que ces événements ont «scindé le pays en intensifiant les divisions entre les institutions et les régions». Au plan sécuritaire, la Libye a connu «un calme relatif», caractérisé par une baisse significative des actions militaires, selon le médiateur onusien qui a évoqué «des

progrès politiques liés à l'absence de l'activité militaire sur le terrain». Le nombre de civils tués durant les échanges de feu est tombé à quatre en mars et à cinq en avril. Ghassen Salamé a en outre fait savoir que le processus consultatif menée dans le cadre de la conférence nationale inclusive, sera suivi d'un rapport exhaustif contenant les recommandations pour sortir de la transition et faciliter la tenue des élections présidentielle et législatives. A ce titre, l'envoyé de l'ONU a mis en garde «contre une poignée de libyens qui bénéficient du statu quo» et qui n'hésiteraient pas à entraver les prochaines élections.

F.M./agences

Sahara occidentale

La Russie soutient le processus onusien pour le règlement du conflit

Lambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Igor Baliaiev, a réaffirmé l'appui de son pays aux activités de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) ainsi que son soutien à l'action de l'envoyé spécial de l'Onu, Horst Koehler. Concernant la question du Sahara occidental, la Russie «plaide toujours pour la mise en œuvre des décisions adoptées dans le cadre des Nations unies», a souligné Igor Baliaiev dans un entretien exclusif accordé à l'Agence russe Sputnik. «La Fédération de Russie soutient les activités de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental», a-t-il déclaré. «Nous soutenons également le travail de l'envoyé spécial de l'Onu pour le Sahara occidental, M. (Horst) Koehler, qui entreprend aujourd'hui des

efforts dynamiques afin de relancer le dialogue entre le Maroc et le Front Polisario sur le règlement des problèmes du Sahara occidental», a fait savoir l'ambassadeur russe. Le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté, en avril dernier, la résolution 2414 qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et appelle les deux parties au conflit, le royaume du Maroc et le Front Polisario, à des négociations «sans conditions préalables et de bonne foi», menées sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU. Il avait appelé, dans cette résolution, les deux parties au conflit à «reprendre dans les meilleurs délais, leurs négociations directes» et exprimé, également, son appui à l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour organiser ces négociations, renouvelant, par la même, le mandat de la Minurso pour une période de six mois. De ce débat tenu au Conseil de sécurité, plu-

sieurs points saillants ont été relevés. Il y a lieu d'abord de noter «un soutien massif des Etats membres à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Le Sahara occidental occupé par le Maroc, dernière colonie en Afrique, est inscrit par l'Onu en 1963 dans la liste des territoires non autonomes, donc éligible à un processus d'autodétermination. Le 20 décembre 1966, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la résolution 2229 (XXI) sur la question du Sahara occidental, réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le 16 octobre 1975, la Cour internationale de justice a rendu un avis consultatif dans lequel elle n'établit l'existence d'aucun lien de souveraineté entre le Sahara occidental et le Maroc, rappelle-t-on.

Sara H./APS

Test drive du SUV Seat Arona

La robustesse avérée du petit bijou ibérique

Par Ali Zidane

A l'exception de Renault Algérie, cela fait un bail qu'un concessionnaire automobile n'avait pas organisé des tests drive dynamiques de leurs nouveaux modèles et cela s'explique par la conjoncture difficile que connaît actuellement le marché automobile. Sovac Algérie en a décidé autrement en conviant 25 journalistes à monter à bord de 8 véhicules dont quatre Seat Arona (Crossover) et quatre Seat Leon Fr, l'un des modèles les plus prisés par les conducteurs algériens et qui fait la renommée du concessionnaire. Sovac Algérie a choisi un itinéraire de 258 km au départ du showroom Seat à Chéraga vers la wilaya de Tipaza et ses bourgades. L'itinéraire sélectionné par la direction de communication et marketing de Sovac avait pour seul objectif de faire ressortir les qualités routières des Seat Arona et Leon Fr, désormais assemblées dans l'usine Sovac Production de Sidi Khetab de Relizane. Un circuit qui s'y prête parfaitement pour vérifier également la robustesse et le confort de n'importe quel véhicule.

Lancé il y a quelques jours, le nouveau Seat Arona rejoint la gamme des véhicules du groupe Volkswagen assemblés au niveau de l'usine Sovac Algérie Production de Relizane. Il est proposé en deux niveaux de fini-



tion, à savoir Style et Fr, avec un bloc essence 1.6l MPI 110ch, associé à une BVM5. L'Arona repose sur la récente plateforme MQB-AO du groupe VW propose. Le nouveau modèle qui ressemble à une « Ibiza surélevée » embarque des équipements divers allant de l'ABS, l'ES, le régulateur de vitesse, le Hill Hold aux feux jour à LED, feux arrière à LED, jantes de 17 en finition Style, jantes 18" et pack extérieur FR entre autres. Côté tarif, la Seat Arona Style est affichée à 2 499 000 DA tandis que la version FR s'affiche à 2 899 000 DA et 30 jours de délais de livraison.

Les designers de l'Arona n'ont pas cherché midi à 14 heures, puisque le style est dans la continuité de son grand frère

l'Ateca qui connaît un succès dans plusieurs pays. Seat Arona, un SUV compact destiné à tous ceux qui ne font pas les yeux doux aux SUV XXL, mais pour les conducteurs à la recherche de plus de liberté et sensations uniques sur les routes algériennes réputées difficiles.

Long de 4,14 m, soit 8 cm de plus que l'Ibiza 5 et plus court de 22 cm que l'Ateca, l'Arona se démarque de sa sœur berline par sa hauteur de caisse conséquente (+10 cm) qui va lui permettre de dominer la route sans aucun problème.

En prenant place à l'intérieur de l'espagnol une planche de bord verticale sérieusement fabriquée, une assise haute permettant de bien dominer la circu-



lation, une garde au toit XXL. Sans oublier de la place tant pour les occupants de la banquette arrière que pour les bagages, grâce à un coffre assez généreux, à condition d'avoir placé le faux plancher en position basse pour augmenter le volume. Et la conduite n'engendre pas de déconvenue. Les plus exigeants trouveront bien que la direction de l'espagnol, agréable par ailleurs, émousse les sensations avec des limites d'adhérence pas faciles à cerner sur route humide. Rassurant en toutes circonstances avec un train arrière sage comme une image, il offre une tenue de route efficace avec également un roulis bien contenu. Mieux, ces aptitudes ne sont pas obtenues au

détriment du confort. Si l'on ne peut pas parler de moelleux, l'Arona gomme efficacement les défauts de la route. Le chapitre mécanique est également positif. Un bloc moteur agréable et tonique.

Enfin, l'Arona est également un produit important pour la marque qui ambitionne d'en faire son n°1 des ventes devant le best-seller Ibiza, un sacré défi parfaitement réalisable car ce petit SUV urbain possède tous les ingrédients pour réussir. Une chose est sûre, le Seat Arona ne manque pas de charme et comme il est bien construit et bien équipé, il se présente comme un outsider dans cette catégorie des SUV urbains en plein boom.

Citroën Algérie

Forfaits vidange avec 22 points de contrôle

A vant de prendre la route des vacances, l'entretien des véhicules s'impose pour éviter toute mauvaise surprise. Citroën Algérie offre l'opportunité à ses clients de préparer leur véhicule pour l'été en toute confiance et sérénité avec des forfaits vidange à partir de 3 700,00 DA TTC (huile, filtre à huile et main d'œuvre incluse). Ainsi et jusqu'au 31 août 2018, ils pourront profiter de cette offre au niveau des succursales Citroën Chéraga, Reghaïa et Oued Smar

de 08h00 à 17h30, du samedi au jeudi. Aussi, 22 points de contrôle Citroën seront effectués de manière gratuite, avec un focus sur les équipements les plus sollicités, à savoir :

1. Éclairage avant : veilleuse, croisement, route, antibrouillard, clignotants.
2. Éclairage arrière : feux de position, stop, clignotants, recul, antibrouillard, feux de plaque, 3^e feu stop, voyant tableau de bord.
3. Niveau d'huile à la prise en charge.

4. Freinage : course pédale de frein et course frein à main.
5. Filtration : filtre à air.
6. Pare-brise : fissure, impact, balais essuie-glace.
7. Plaques d'immatriculation.
8. Liquide de refroidissement.
9. Diagnostic batterie.
10. Maintenance électronique: code défaut
11. Désembuage.
12. Pneumatiques profondeur, usure, pression.
13. Amortisseurs : amortisseurs, coupelles, ressorts, kit de



protection, butées, biellettes de suspension.

14. Train roulant : roulements, bras de suspension, rotules inférieures, soufflets de crémaillère, rotules axiales, rotules de direction.

15. Flexibles, disques, plaquettes, étriers, kit frein, tambours.

16. Échappement

17. Catalyseur, partie avant, partie intermédiaire, partie arrière, fixations.

18. Moteur : fuite moteur.

19. Post-contrôles et mise à niveaux : lave-glace, liquide refroidissement, kit sécurité, boîte d'ampoules, mise en place étiquette vidange, remise à zéro indicateur de maintenance, niveau d'huile après intervention.

20. Suspension et pièces de liaison au sol.

21. Moteur : fuite moteur.

22. Transmissions soufflets, cardans.

SAV IVAL

Super Promo de 25% sur la filtration et vidange

S uite à la demande croissante de nos clients et du feedback important de cette offre promotionnelle et afin d'avantager et de privilégier nos partenaires et d'assurer ainsi la continuité de nos offres, le service après-vente d'Ival tend la promotion pour un mois de plus. Cette nouvelle action est destinée à la filtration et à la vidange de la gamme Iveco. Jusqu'au 15 août, les clients et partenaires d'Ival auront le privilège d'en bénéficier d'une remise très intéressante allant à 25% sur la filtration et la vidange de la gamme Iveco. Cette nouvelle offre commerciale est orientée vers le consom-

mable, elle objecte à développer davantage la stratégie de fidélisation des clients-partenaires. En plus de cette réduction spéciale de 25%, l'offre inclut un tirage au sort hebdomadaire afin de gagner plusieurs variétés de cadeaux.

Ateliers Mobiles au menu. La particularité de cette offre comprend l'utilisation des ateliers mobiles pour venir et se déplacer auprès des clients particulièrement ceux avec une flotte conséquente. Egalement, le réseau d'Ival éparpillé sur l'ensemble du territoire national, sera d'un apport grandissant pour la réussite de cette opéra-

DU 15 AVRIL AU 15 AOUT 2018

SUPER PROMO
FILTRATION ET VIDANGE

DES CADEAUX A GAGNER CHAQUE SEMAINE

REMISE DE 25%

PACK MHENNI SERVICE APRÈS-VENTE IVECO

PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS SUR WWW.IVAL.DZ

tion. L'accueil au showroom du concessionnaire est personali-

sé avec rendez-vous en ligne des plus faciles.



Turquie

L'état d'urgence va être levé après deux ans de purges

■ La Turquie a levé, dans la nuit d'hier à aujourd'hui, l'état d'urgence instauré il y a deux ans après un putsch avorté et dans le cadre duquel de vastes purges ont été menées, mais l'opposition craint qu'il ne perdure de fait à travers une nouvelle loi «antiterroriste».

Par Rosa C.

Le régime d'exception, qui élargit considérablement les pouvoirs du président et des forces de sécurité, a été mis en place le 20 juillet 2016, quelques jours après une sanglante tentative de coup d'État qui a secoué la Turquie dans la nuit du 15 au 16 du même mois.

Sous l'état d'urgence, les autorités turques ont mené pendant deux ans une traque implacable contre les putschistes et leurs sympathisants présumés, mais ont aussi visé des opposants prokurdes accusés de «terrorisme», des médias critiques et des ONG. Activé pour une durée initiale de trois mois, l'état d'urgence a été prolongé à sept reprises et la dernière extension

expire hier à 22h00 GMT (jeudi 01h00 heure turque). Le gouvernement a indiqué qu'il n'y aurait pas de nouvelle rallonge. La levée programmée de l'état d'urgence survient moins d'un mois après des élections remportées par M. Erdogan qui ont doté l'homme fort de la Turquie de pouvoirs renforcés, aux termes d'une révision constitutionnelle controversée adoptée l'an dernier. L'état d'urgence a notamment permis à M. Erdogan d'émettre pendant deux ans des décrets à valeur de loi qui ont profondément modifié la législation turque. Aux termes de la réforme constitutionnelle, le président turc conservera cette prérogative après l'état d'urgence.

Pendant les deux années écoulées, la Turquie a vécu au rythme de purges incessantes

qui ont conduit à l'incarcération de près de 80 000 personnes soupçonnées de liens avec le putsch ou avec le «terrorisme». Plus de 150 000 fonctionnaires ont en outre été limogés ou suspendus. Parmi les 34 décrets-lois émis pendant l'état d'urgence figurent la mise en place d'une tenue unique pour les personnes emprisonnées en lien avec le putsch – une mesure jamais appliquée à ce jour –, ou encore l'immunité judiciaire pour les civils ayant affronté les putschistes. «La fin de l'état d'urgence pourrait ouvrir une nouvelle page en Turquie», se félicite Murat Yetkin, éditeur au journal Hürriyet, évoquant une plus grande indépendance de la justice et des médias. Mais l'enthousiasme pourrait être de courte durée, avec l'introduction au Parlement cette semaine d'un projet de loi soutenu par le parti de M. Erdogan qui contient plusieurs mesures inspirées des dispositions de l'état d'urgence. Ainsi, selon l'agence de presse étatique Anadolu, le texte permet aux autorités de continuer, pour les trois années à venir, de limoger tout fonctionnaire lié à une «organisation terroriste». En outre, les administrateurs publics nommés pendant l'état d'urgen-



PH. > D. R.

ce à la tête d'entreprises soupçonnées de liens avec une «organisation terroriste» pourront rester en place pendant encore trois ans. Autres mesures : les manifestations et rassemblements seront, sauf autorisation spéciale, interdits après le coucher du soleil. Les autorités locales pourront restreindre l'accès à certaines zones et la garde à vue pourra durer jusqu'à 12 jours, selon la nature du délit. Après avoir annoncé la levée prochaine de l'état d'urgence, les dirigeants turcs avaient insis-

té sur la nécessité, selon eux, de mettre en place un cadre législatif permettant de continuer de «lutter efficacement» contre les «groupes terroristes». Ankara impute la tentative de coup d'État au prédicateur Fethullah Gülen, qui réside depuis une vingtaine d'années aux États-Unis et dément toute implication. Le projet de loi doit être étudié en commission parlementaire à partir de jeudi et débattu à l'hémicycle dès lundi. Mais l'opposition tire déjà à boulets rouges sur le texte. R. C.



Points chauds

Lapsus

Par Fouzia Mahmoudi

Si le Parti républicain américain s'était montré particulièrement brutale face à Donald Trump lors de la campagne présidentielle de 2016, n'hésitant pas alors à le désavouer, sa victoire surprise a changé la donne, il devait se satisfaire d'avoir un promoteur milliardaire comme représentant à la Maison-Blanche. D'ailleurs, dès le début de son mandat les représentants du parti conservateur, que ce soit parmi la direction ou les élus, se sont faits aussi discrets que possibles lors des différentes polémiques tournant autour du président. Mais lundi, lors d'une conférence de presse, sa défense de Moscou dans l'affaire de la supposée ingérence russe lors de la campagne présidentielle de 2016 a fini par user la patience des républicains. Donald Trump, pendant la conférence de presse, s'en est pris à l'enquête du procureur Mueller sur l'ingérence russe dans les élections, la qualifiant de «désastre pour notre pays», et déclarant qu'il avait foi dans la parole de Poutine plutôt que dans celle de ses propres services de renseignement. Des propos qui ont particulièrement irrité la classe politique et médiatique qui se sont alors déchaînées contre la «trahison» de Trump. «Ce n'était rien moins que de la trahison», a tweeté l'ex-directeur de la CIA, John Brennan, après la conférence de presse. «Non seulement les commentaires de Trump étaient stupides, mais il est totalement dans la poche de Poutine. Patriotes républicains, où êtes-vous ?» Thomas Friedman, un chroniqueur du «New York Times», a écrit : «Il y a des preuves accablantes que notre président (...) est impliqué dans un comportement de trahison». «Scandaleux», a écrit la sénatrice démocrate Elizabeth Warren. «Une fois de plus, Donald Trump fait honte à l'Amérique sur la scène internationale, sape nos institutions, affaiblit nos alliances, et embrasse un dictateur». «Si c'est ça que le président Trump dit publiquement, qu'a-t-il dit en privé à Poutine ?», a tweeté le sénateur démocrate Mark Warner. Chuck Schumer, le leader démocrate au Sénat, a renchéri : «Dans l'histoire entière de ce pays, les Américains n'ont jamais vu un président des États-Unis soutenir un adversaire américain de la façon dont le président Trump a soutenu le président Poutine». Nancy Pelosi, la leader démocrate à la Chambre, elle, a suggéré, sans preuves, que les Russes détenaient des informations compromettantes contre le président américain. «Ronald Reagan a gagné la Guerre froide. Aujourd'hui Donald Trump a perdu la post-Guerre froide», a résumé Jeremy Bash, un ex-employé du Pentagone. Les réactions à la conférence de presse du président américain ont d'ailleurs été si violentes qu'il a fini par assurer qu'il avait fait un lapsus et qu'il acceptait les conclusions des services US de renseignement selon lesquels la Russie a interféré dans l'élection de 2016. Mais cette tentative de revenir sur ses déclarations ne risque pas de convaincre grand monde, surtout maintenant que ses opposants sont persuadés d'avoir trouvé l'angle d'attaque parfait contre le président républicain.

F. M.

Irak

Dans le sud, les contestataires veulent régler de vieux comptes

Le mouvement de contestation qui secoue le sud de l'Irak est le résultat d'années de colère contre la corruption et le chômage, jusqu'alors mise sous le boisseau du fait de l'effort de guerre contre les jihadistes, estiment les experts.

Six mois après l'annonce de la «victoire» sur le groupe jihadiste État islamique (EI), le mécontentement populaire refait surface contre la classe dirigeante qui peine à former un nouveau gouvernement après les élections de mai. «Les échecs de la classe politique en termes de gouvernances économique et politique apparaissent en pleine lumière», explique à l'AFP Fanar Haddad, spécialiste de l'Irak.

Des échecs qui ont un réel impact sur la vie quotidienne de 38 millions d'Irakiens forcés de composer avec une pénurie chronique d'électricité, des ressources en eau qui s'assèchent, des services publics absents et un chômage endémique. Sans compter les accusations de corruption. Ce sont ces mots d'ordre qui résonnent depuis plus d'une semaine dans les manifestations parties de la ville portuaire de Bassora (sud), zone la plus riche en pétrole d'Irak, avant de gagner l'ensemble du

sud. Avec à chaque fois une question : «Où est le gouvernement ?».

Néanmoins, le mouvement semble aujourd'hui s'essouffier, malgré des appels à défilé les jours prochains. Chaque été – dans un pays où le thermomètre tutoie aisément les 50 degrés –, les pénuries d'eau et d'électricité déclenchent des crises. Les autorités, prises de court et déjà secouées par une abstention record aux législatives de mai, ont certes assuré le droit de manifester pacifiquement, mais elles ont rapidement dénoncé des «vandales» et envoyé les forces de l'ordre au-devant des manifestants qui ont brûlé les locaux de partis et saccagé des bâtiments publics.

Huit personnes ont péri, abattues par les balles de tireurs non identifiés. Des forces de l'ordre ont tiré en l'air à balles réelles, selon des correspondants de l'AFP. En outre, selon les autorités, plus de 260 membres des forces de l'ordre ont été blessés.

Le gouvernement de Haider al-Abadi a semblé prendre rapidement la mesure d'une contestation qui à ses débuts semblait réclamer rien moins que la chute du système tout entier. M. Abadi, en déplacement à Bruxelles, est

parti directement à Bassora, tandis que des ministres ont tenté de jouer l'apaisement auprès des chefs des tribus, puissantes dans le sud. Les proches de M. Abadi le défendent en soulignant que la «guerre contre la corruption» qu'il a promise aussi dure que celle contre l'EI prendra du temps dans le 12^e pays le plus corrompu au monde. Mais pour le politologue Hicham al-Hachémi, le Premier ministre est l'unique responsable de cette «fin de mandat qui lui portera préjudice», «malgré ses succès militaires». Mais ce mouvement pourrait faire long feu selon M. Hachémi, car, malgré des «revendications légitimes» déjà portées lors de manifestations ces dernières années, il n'a «ni direction, ni identité politique ni même soutien médiatique» en Irak. Des ordres d'arrestations ont été lancés contre des dizaines de militants qui diffusaient images des manifestations et appels à plus de défilés. Sur internet, déclarations et communiqués d'appel à la sédition se sont multipliés. Mais la mobilisation en ligne a connu un brutal coup d'arrêt. L'internet a été coupé avant d'être rétabli lundi, mais il ne donne toujours pas accès aux réseaux sociaux.



Festival du théâtre amateur de Mostaganem

La coopérative «Atlis» décroche le grand prix

■ La troupe de la coopérative culturelle «Atlis» de Sidi Bel-Abbès a brillé lors de la 51^e édition du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem. C'est pour la belle prestation présentée et le choix du sujet que cette troupe a réussi à décrocher le premier prix.

Par Abla Selles

La troupe de la «Coopérative culturelle Atlis» de Sidi Bel-Abbès a décroché le grand prix «Si Djilali Benabdelhalim» de la 51^e édition du Festival national du théâtre amateur (FNTA), qui a pris fin, dans la nuit de mardi à mercredi, à Mostaganem.

La troupe représentant la capitale de la Meqqara avait participé à ce festival avec la pièce «Elâab» (Joue).

Le prix de la meilleure mise en scène a été attribué à la coopérative «Théâtre Bidoun houdoud» de Boumerdès pour sa pièce «Caporal», alors que le prix du meilleur texte a été attribué à l'association «Derb El Assil» de Laghouat pour sa pièce «Aswat El Hamiche wel kanadile».

Le jury a également décerné le prix de la meilleure scénographie à la pièce «Andi Rissala» de la troupe «Moultaka El Founoune» de Boumerdès. Les prix des meilleures interprétations féminines et masculines sont revenus respectivement à



Taleb Warda (Béjaïa) et à Aïssa Fartassa et Fares Abderrahmane (Bordj Bou-Arréridj).

Enfin, le prix spécial du jury a été remis à la troupe «Numidia» de Bordj Bou-Arréridj pour sa

pièce «Nestenaw Fel Heit». Cette 51^e édition du FNTA a vu la participation de 12 troupes

venues de différentes régions du pays, rappelle-t-on.

Parallèlement au volet compétition, un séminaire sur le mouvement du théâtre amateur et une journée de solidarité avec le peuple palestinien, sous le slogan «La place du chahid dans le théâtre», ont été organisés au profit des festivaliers.

Les participants ont bénéficié de deux ateliers de formation, l'un dédié à l'éclairage et un autre sur la communication culturelle et la commercialisation des représentations théâtrales.

A. S.

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)
Vendredi 27 juillet à 21h : Spectacle Chaâbi ou «Je m'en fous» de Baâziz.

Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine

Jusqu'au 25 juillet : Exposition du plasticien palestinien Souleimane Chahine. 37 œuvres, dont les portraits des présidents Houari Boumediène, Yasser Arafat et du militant Abou Djihad.

Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou

Judi 26 juillet à 17h : Spectacle de chants et de danses, fusion de musique algérienne et espagnole, animé par le groupe Alegria Andaluza.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Vendredi 26 juillet à 22h30 : Concert de Lamia Aït Amara.

Théâtre de verdure Laadi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)

Judi 26 juillet : Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. prix d'accès : 2 000 DA.

Galerie d'arts Mohamed Racim (5 Avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 26 juillet : Exposition de peinture de l'artiste-peintre Ahmed Ben Youcef Stambouli sous le thème «Regard d'un enfant».

Galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)

Jusqu'au 19 juillet : Exposition duo de peinture des artistes-peintres Narimène Mezghiche et Sarah Belahnèche.

Centre culturel Abane-Ramdane (12, rue Abane-Ramdane, Alger)

Samedi 21 juillet : Exposition collective de peinture avec les artistes-peintres Akila Saïm, Hadjer Djodar et Abdesselam Cherfaoui.

«Ciné-plage» à Chlef

Une nouvelle prestation estivale à partir de la mi-août

Le public de Chlef et autres estivants ayant opté pour la plage «Marina» de Ténés (Chlef) pour leurs vacances, seront à partir de la deuxième quinzaine du mois d'août prochain en rendez-vous avec des projections cinématographiques programmées sur site, a-t-on appris, mardi, auprès de la directrice de la culture de la wilaya.

Cette activité est inscrite au titre du programme d'animation de la saison estivale mis au point par la direction de la culture, parallèlement à la promotion du 7^e art, a indiqué à l'APS Fatima Bekara, signalant l'organisation de cette opération «Ciné-plage» en collaboration avec l'établissement de rayonnement culturel. «Ciné-plage» prévoit des projections de films algériens sur la plage «Marina» de Ténés, du 14 au 17 août prochain. Selon la responsable, l'initiative vise à inciter le large

public à s'intéresser à la production cinématographique algérienne, tout en répondant à une certaine demande en la matière.

Une équipe technique a effectué, mardi, une visite sur site (plage Marina) en vue du repérage des lieux de projection de ces films algériens, programmés en soirée sous le signe «Fêtons algérien», a-t-elle, par ailleurs, ajouté, sachant qu'un bus mobile a été équipé spécialement pour ce faire.

La projection de ces films sera gratuite, dans une démarche visant à restituer la place du cinéma chez le public algérien.

Dans un autre sillage, M^{me} Bekara a fait part de la réception programmée, vers la fin de l'année en cours, du projet de réhabilitation de la salle de cinéma de Ténés, dont il est attendu une contribution notable dans l'animation de la scène culturelle locale, tout

en participant à la dynamique enregistrée dans le domaine cinématographique à l'échelle nationale.

Cette salle de cinéma, qui relevait auparavant de la commune, avant le transfert de sa tutelle au profit du secteur de la culture, fait actuellement l'objet d'une action de réhabilitation et d'équipement.

Toujours au titre de l'animation de la saison estivale, des soirées artistiques diverses mêlant l'andalou, le gnaoui, le chaâbi et les chants amazighs, sont quotidiennement programmées au niveau des communes côtières de Chlef, depuis le 12 du mois courant, au moment où une bibliothèque mobile fait actuellement une halte au niveau de la plage «El Guelta», dans l'attente de sillonner 15 plages de la région.

L. B.

Ant-Man et la Guêpe

Ghost, un personnage «complexe et vulnérable»

Rencontre avec l'actrice britannique Hannah John-Kamen, qui incarne la méchante Ghost dans le long métrage «Ant-Man et la Guêpe», aujourd'hui en salles en Europe.

Hannah John-Kamen poursuit son impressionnant parcours sur grand écran. Après un petit rôle dans «Star Wars -

Le Réveil de la Force» puis des apparitions plus conséquentes dans «Tomb Raider» et «Ready Player One», l'actrice britannique de 28 ans franchit un nouveau cap en incarnant dans «Ant-Man et la Guêpe», aujourd'hui en salles de cinéma en Europe, le personnage de la méchante Ghost.

Pour l'actrice, ce qui est intéressant, c'est de jouer ce type de personnages qui sont les antagonistes d'un film, mais qui croient très fort être les héros et pensent que chaque personne autour d'eux est méchante. Ghost est un personnage génial à jouer, déclare l'artiste, car elle a des objectifs com-

plexes. C'est vraiment un rôle intéressant à jouer, confirme-t-elle.

En ce qui concerne le costume, elle affirme que c'est un costume composé de 45 pièces, «Je me souviens du premier jour où je l'ai essayé, il m'a fallu pas moins de 45 minutes pour l'enfiler puis l'enlever... Mais au final, avec mon équipe, on a réussi à passer sous les 7 minutes ! C'était un costume génial mais qui donnait chaud, très chaud. Parfois, j'avais un petit système qui me faisait passer de l'eau froide autour de la taille, qui refroidissait l'ensemble. Mais sinon, à part ça, c'est un costume que je trouve vraiment beau visuellement».

R. I.

Prévu pour le 26 juillet

«Alegria Andaluza» anime un concert à Tizi Ouzou

Un spectacle de chant aux accents espagnols se tiendra jeudi 26 juillet à Tizi Ouzou et ce, à l'initiative de la Direction de la culture de la wilaya.

Animée par le groupe «Alegria Andaluza», la représentation sera un mélange de chant et de danse fusion entre musique algérienne et musique

espagnole. Au chant, les jeunes artistes Hasna Hini et Amira Meriem se chargeront d'emporter le public dans un voyage musical unique.

Prévu à partir de 17h, le concert se déroulera au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine.



AGEX de l'ACNOA à Alger

MUSTAPHA BERRAF, président du Comité olympique algérien, a annoncé qu'il présentera sa candidature à la présidence de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), lors de l'assemblée générale de l'instance africaine, prévue le mois de novembre prochain à Tokyo, et ce, à l'issue des travaux de l'Assemblée générale de cette instance sportive, réunie mardi à Alger.

«Je me porterai candidat au poste du président de l'ACNOA dont les élections sont prévues en novembre prochain à Tokyo (Japon), lors de l'assemblée générale ordinaire de l'Association des comités internationaux olympiques», a déclaré à l'APS M. Berraf, premier vice-président de l'instance sportive africaine, qui a présidé les travaux de l'Assemblée générale à la veille de l'ouverture des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) à Alger.

«Mon élection à la tête de l'ACNOA ne sera qu'une mesure formelle et un honneur pour l'Algérie», a-t-il ajouté, se disant convaincu de sa réussite lors de ces élections.

A noter que l'Algérien Mustapha Berraf avait été élu en tant que premier vice-président de l'ACNOA, pour un 5^e mandat, lors de l'assemblée générale de l'instance africaine qui s'est tenue en mai 2017 à Djibouti.

L'ACNOA fait face à des zones de turbulence à son sommet depuis plusieurs mois. Ainsi, l'élection de l'Ivoirien Lassana Palenfo pour un 4^e mandat à la tête de l'instance en mai 2017 a été annulée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) après de longs mois d'attente, tandis que les sanctions prononcées par l'ACNOA à l'encontre du Camerounais Kalkaba Malboum, candidat aux élections mais finalement disqualifié pour violation du code éthique, ont été annulées.

C'est dans toute cette cacophonie que les représentants des 53 pays membres de l'assemblée générale de l'ACNOA se réunissent à Alger pour examiner le mode d'exécution des dernières décisions du TAS de Lausanne et arrêter la date et le lieu de la tenue de l'AG électorale.

Entre temps, c'est le 1^{er} vice-président de l'instance africaine, l'Algérien Mustapha Berraf, qui assure l'intérim.

Par ailleurs, l'Ivoirien Lassana Palenfo a annoncé mardi, lors des travaux de l'AG extraordinaire présidée par M. Berraf à Alger, sa démission de la présidence de l'ACNOA, affirmant qu'il ne présentera pas sa candidature lors de la prochaine assemblée générale électorale, prévue en novembre 2018 à Tokyo (Japon).

Étaient présents durant l'ouverture des travaux de cette AGEX, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, celle de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faraoun et plusieurs membres du CIO.

Adoption de plusieurs points figurant à l'ordre du jour

Plusieurs points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEX) de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), qui s'est réunie mardi à Alger, sous la présidence du président par intérim, l'Algérien Mustapha Berraf, ont été adoptés.

Les membres de l'AGEX de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), ont unanimement adopté le bilan des activités de l'instance sportive, depuis l'accession, en novembre 2017, de Mustapha Berraf au poste de président par intérim, en plus de son poste de 1^{er} vice-président de l'ACNOA, pour le 5^e mandat consécutif.

L'ensemble des membres présents ont affirmé leur appui aux sportifs africains au cours de l'édition des Jeux olympiques prévu en 2020 à Tokyo au Japon.

En dernier, le membre du Comité international olympique (CIO) et doyen du sport africain, le Sud-Africain Sam Ramsamy, a exposé un plan de réforme et de développement de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique, et ce, avec l'assistance de l'Égyptien Hassan Mustapha qui préside également la Fédération internationale de handball (IHF). Un plan qui a figuré parmi l'un des plus importants points abordés par les membres présents.

Outre ces points, une solution a été trouvée au problème principal qui a frappé l'instance à son sommet depuis plusieurs mois. Ainsi, l'élection de l'Ivoirien Lassana Palenfo pour un 4^e mandat à la tête de l'instance en mai 2017 a été annulée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) après de longs mois d'attente, tandis que les sanctions prononcées par l'ACNOA à l'encontre du Camerounais Kalkaba Malboum, candidat aux élections mais finalement disqualifié pour «violation du code éthique», ont été annulées.

Les représentants des 53 pays membres de l'Assemblée générale de l'ACNOA ont pris part aux travaux de cette assemblée générale extraordinaire pour examiner le mode d'exécution des dernières décisions du TAS de Lausanne et arrêter la date et le lieu de la tenue de l'AG électorale.

Au terme des travaux de cette assemblée, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a annoncé sa candidature à la présidence de l'ACNOA lors de l'Assemblée électorale, prévue novembre prochain dans la capitale japonaise Tokyo, et ce, en marge des travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association des comités internationaux olympiques (ACNO).

R. T.

Ligue des champions / (3^e J/ Gr.B) L'ES Sétif bat le Difaâ Hassani d'El Jadida 2 à 1

■ L'Entente Sportive de Sétif (Algérie) a battu mardi soir le Difaâ Hassani d'El Jadida (Maroc) (mi-temps : 1-1), en match disputé au stade du 8-Mai 1945 de Sétif pour le compte de la 3^e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.



Par Saïm Y.

L'équipe marocaine avait ouvert la marque à la 4^e par le milieu de terrain Mohamed Ali Bemammer avant que l'ES Sétif n'égalise à la 23^e grâce à sa nouvelle recrue Habib Bouguelloune.

Ce match qui semblait se diriger vers un score de parité, avait été sauvé à la 89^e par l'attaquant sétifien Houssam Ghacha.

Déclarations :

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match disputé mardi soir entre l'Entente Sportive de Sétif et le Difaâ Hassani d'El Jadida (Maroc), au stade 8-Mai 1945 de Sétif pour le compte de la 3^e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique

de football. Rachid Taoussi, entraîneur de l'ES Sétif : «Une victoire dans une compétition africaine pour mon baptême de feu avec l'ESS est la meilleure chose qui puisse m'arriver. L'intelligence avec laquelle l'équipe adverse a entamé le jeu, la puissance de son milieu de terrain et le but encaissé très tôt ont un peu compliqué les choses pour nous. On a demandé aux joueurs de ne pas se précipiter et nous avons réussi à égaliser.

J'appréhendais l'équipe marocaine qui dispose d'attaquants de haut niveau et mon équipe a œuvré à créer un équilibre à travers les orientations données au meneur de jeu Abdelmoumen Djabou et les changements opérés qui se sont avérés fructueux. L'ES Sétif est une équipe homogène qui a la rage de vaincre et dont les joueurs sont confiants

de leurs capacités. Certains n'ont pas d'expérience dans les compétitions africaines, mais je suis satisfait de leur rendement pour un premier match de la saison».

Abderrahim Taleb, entraîneur de Difaâ Hassani d'El Jadida : «Le match était difficile pour les deux équipes. L'expérience nous a manqué pour préserver le résultat. Mon équipe a opté pour l'attaque et nous avons raté quatre occasions nettes pour marquer ce qui a permis à l'équipe algérienne de rebondir. La seule alternative pour mon équipe est de gagner les prochains matchs. Hormis le club congolais T P Mazembe, toutes les équipes du groupe B dans cette compétition continentale sont à chances égales».

S. Y.

JAJ-2018

La jeunesse sportive africaine s'invite à Alger

La 3^e édition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) a débuté hier à Alger, avec la participation de 3 300 athlètes de 54 pays dans 30 disciplines, dont 432 Algériens qui seront en course avec l'objectif de figurer pour la première fois sur le podium de la compétition.

Pour atteindre ce but, les athlètes algériens devront récolter le maximum de médailles en se frottant aux 3 300 jeunes talents africains attendus à Alger et Tipasa, les deux villes qui accueilleront les compétitions. Les athlètes algériens engagés dans les épreuves d'athlétisme, d'aviation, de beach-volley, de hockey sur gazon, de rugby et de tir à l'arc, sont également appelés à décrocher des qualifications aux jeux Olympiques de

la jeunesse, prévus en octobre prochain en Argentine. La première journée des JAJ-2018 sera essentiellement marquée par la cérémonie d'ouverture prévue à partir de 18h00 au stade du 5-Juillet avec un programme artistique retraçant l'histoire de l'Algérie et son attachement au continent africain. Cette journée inaugurale verra également le début des épreuves sportives avec trois disciplines au programme : tir à l'arc (inspection de l'équipement), judo (pesée officielle) et taekwondo (réunion technique). Pour la réussite de cet événement, plus de 600 guides ont été formés pour accompagner les délégations africaines lors de leur séjour en Algérie. Outre les compétitions sportives, le comité d'organisa-

tion des JAJ a également prévu des animations culturelles quotidiennes qui se dérouleront au niveau du Village africain des athlètes et au complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

«Ça va être un événement grandiose qui regroupera plusieurs pays africains. Nous devons présenter une bonne image de notre pays. Les Jeux appartiennent aux Algériens, c'est donc à nous de travailler ensemble pour en faire une grande réussite», a dit le directeur général du Comité d'organisation des JAJ, Abdelhalim Azzi. Concernant l'accès aux sites de compétition, le DG du COJAJ, a fait savoir qu'il sera «gratuit pour le public pendant toute la période des jeux».

K. L.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Suite au protocole d'accord signé lors des 11^{es} Journées scientifiques et techniques à Oran

Sonatrach signe avec Eni un projet de gas-hub à Berkine

AVANT-HIER à Milan (Italie), Abdelmoumène Ould Kaddour, président-directeur général de Sonatrach, et Claudio Descalzi, Administrateur délégué d'Eni, ont signé un accord pour la réalisation d'un gas-hub dans la zone de Berkine, Ouargla. Une signature considérée, certes, comme un autre jalon porté au renforcement et la consolidation de la coopération entre les deux partenaires, mais aussi comme une nouvelle marque de confiance accordée au groupe pétrolier national. A ce titre, et faisant suite au protocole d'accord signé le mois d'avril dernier, à l'occasion de la tenue des 11^{es} Journées scientifiques et techniques de Sonatrach à Oran, cet accord vise, explique le communiqué de la société nationale des hydrocarbures, «à réaliser un ambitieux programme de relance des activités d'exploration et de développement dans le bassin de Berkine avec son partenaire historique italien Eni», à travers l'optimisation des infrastructures existantes à savoir le bloc 403 de Bir Rebaa Nord (BRN) et le bloc 405b de Menzel Lejmat Est (MLE), et ce, en synergie avec celles de la prochaine réalisation, à savoir la mise en pose d'une ligne de 180 km de pipes qui connectera en fast-track (connexion dynamique) les champs de BRN avec les installations de MLE qui deviendra désormais le gas-hub dudit bassin.

Vers la reconduction du contrat gaz avec Eni

Par ailleurs, outre cet accord qui vient marquer une étape supplémentaire pour le renforcement du partenariat dans le bassin de Berkine, les deux contractants, Sonatrach et Eni en l'occurrence, dans le cadre du renforcement de leur coopération et partenariat, ont convenu, poursuit la même source, «des conditions commerciales pour l'année 2018-2019 en ligne avec le marché du gaz». En effet, tel qu'annoncé en juin dernier par Abdelmoumène Ould Kaddour, depuis Skikda lors de la présentation de la stratégie de la compagnie pétrolière SH 2030, «l'expiration de contrat de gaz de Sonatrach interviendra à partir de 2019», le P-DG de Sonatrach s'est entendu avec Eni pour entamer «une négociation commerciale dont l'objectif est d'évaluer la reconduction des contrats de la fourniture du gaz au-delà de l'échéance contractuelle en 2019».

Lynda Naili

Du 25 au 27 septembre à Mostaganem

Première édition du Salon de l'agriculture «Mosta Expo»

LA 1^{re} ÉDITION du Salon national agricole «Mosta Expo» se tiendra du 25 au 27 septembre prochain, a-t-on appris hier, du secrétaire général de la Chambre agricole de la wilaya de Mostaganem, Abdellah Touati. Cette manifestation, prévue au parc d'attractions et de loisirs «Mosta Land», verra la participation de 60 exposants représentant les secteurs agricole, de la pêche, de l'aquaculture, des ressources en eau et autres. Des exposants étrangers venus de France, d'Espagne, d'Allemagne, de Turquie et de Chine, participeront également à cet événement alors que l'Italie sera invitée d'honneur de cette édition. Participeront aussi au salon, les producteurs et opérateurs économiques dans les domaines du machinisme, des engrais, des médicaments, des matériels vétérinaires, de la santé animale, les fabricants d'unités industrielles spécialisées dans l'agroalimentaire et de la transformation, les énergies renouvelables et les associations professionnelles. En marge de la manifestation, des rencontres sont prévues entre les professionnels et des experts sur les plusieurs thèmes comme

les «les techniques d'économie de l'eau», «les mécanismes d'évaluation des produits agricoles», «marketing et exportations» et «l'aquaculture», a souligné M Touati. Ce salon vise à faire découvrir divers produits agricoles et permettre l'échange d'expériences entre les producteurs et les opérateurs économiques nationaux et étrangers et faire connaître les dernières technologies utilisées dans le secteur agricole. Il s'agira également d'encourager les investisseurs à un partenariat dans les domaines de production, de la distribution, de la commercialisation, de l'exportation et de l'agroalimentaire, soulignent les organisateurs.

Lyons C.

Tizi Ouzou

Une personne tuée dans un accident de la route

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile de l'unité d'Azeffoune (71 km au nord de Tizi Ouzou) sont intervenus, hier à l'aube, pour secourir un conducteur qui roulait à bord d'un véhicule léger ayant fait une chute depuis un pont suite à un dérapage sur la RN 24, à hauteur de Melatha. Selon les indications fournies par la Protection civile, le conducteur, un homme de 47 ans, est décédé sur les lieux et sa dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Azeffoune.

Hamid M.

Bac 2018 : un taux de réussite en baisse à 55,88%



Louis

Djalou@hotmail.com

Mauvaises conditions de vie à Oued-Ghir /Béjaïa

La route coupée par des habitants de Tamda

■ La plateforme de revendications tourne autour de points liés à l'aménagement du passage à niveau, suite à l'accident ferroviaire survenu avant-hier à Tamda vers 19h au cours duquel deux frères, âgés de 29 et 31 ans, ont été blessés après avoir été heurtés par le train de voyageurs assurant la desserte Alger-Béjaïa.

Par Hocine Cherfa

A peine une semaine après la menace du wali par intérim de ne pas dialoguer ni recevoir les gens qui ferment les routes et pénalisent les citoyens, les habitants de Tamda (commune de Oued-Ghir) passent à l'action. Ils ont bloqué, hier matin, sans ménagement aucun, la RN 12 reliant Béjaïa à Alger, Bouira et Tizi Ouzou ainsi que plusieurs wilayas du centre du pays. Les mécontents ont obstrué la voie au moyen de troncs d'arbre et de pierres au niveau du lieu-dit «sens unique d'El-Kseur». Selon les informations recueillies, la plateforme de revendications tourne autour de points liés à l'aménagement du passage à niveau après l'accident ferroviaire survenu avant-hier à Tamda vers 19h et au

cours duquel deux frères, âgés de 29 et 31 ans, ont été blessés. Ces derniers ont été heurtés par le train de voyageurs assurant la desserte Alger-Béjaïa. Les manifestants exigent le désertage et le nettoyage des accotements du rail des herbes folles pour permettre aux habitants de voir les trains arriver de loin et éviter des accidents mortels, la réalisation d'un poste maçonné qui tarde à se faire depuis plus de quatre années, l'aménagement en bitume de la route qui mène vers le village, la régularité dans l'alimentation en eau potable, etc. Cette action de protestation a une nouvelle fois causé d'énormes désagréments aux usagers de cet important axe routier. Ces derniers étaient contraints d'emprunter la RN75, en passant par Amizour et tala Hamza. Du coup, des bouchons se sont vite formés au niveau de la RN 75, et la circulation était difficile eu égard à la densité du trafic sur cette route nationale faite pour un trafic automobile limité.

Pour sa part, qualifiant les revendications de ces concitoyens de légitimes, le maire de Oued-Ghir, Yacine Ramdani, qui était absent hier, s'est vu contraint d'intervenir à la radio afin d'appeler les manifestants à la sagesse et à rouvrir la route pour ne pas pénaliser les usa-

gers durant cette journée estivale et caniculaire et permettre aux vacanciers de rallier la wilaya sans difficulté. Le maire dira que plusieurs directions ont failli car elles ont été saisies pour régler un bon nombre de problèmes mais n'ont rien fait. Il a cité l'exemple du poste maçonné et l'amélioration de l'alimentation en eau potable pour lesquels «les responsables ont été saisis, mais aucune réponse n'a été donnée à ce jour», a-t-il dit. Il a ensuite critiqué le responsable communal de l'ADE, disant que «celui-ci devrait être relevé dans les prochains jours». Pour leur part, les habitants de d'Inhadaden Oufella se sont rassemblés hier devant le siège de la mairie de Béjaïa afin d'interpeller les autorités municipales sur les nombreux problèmes auxquels fait face le quartier depuis de très longues années, notamment concernant la distribution irrégulière de l'eau potable, la dégradation du réseau routier, l'absence de collecte des ordures ménagères qui a généré une insalubrité sans pareille et envahi le quartier depuis de très longs mois. Les manifestants ont été reçus par l'adjoint au maire, Rachid Mansouri, qui s'est engagé à régler les points soulevés, nous dit-on.

H. C.